

AL LOUARN

Les nouvelles de la section Rade de Brest
Été 2002

Bretagne Vivante—SEPNB

Bonjour,

Déjà l'été et la section rade de Brest de Bretagne vivante - SEPNB existe toujours.

Difficile d'être présent sur tous les fronts mais le travail se poursuit entre baïades —nature, manifestations, même si la banderole Bretagne Vivante n'était pas brandie à Milizac, nous y étions (et y serons), les multiples commissions et quelques enquêtes publiques.

Vous avez envie de participer mais ne savez pas quoi faire et en plus pensez manquer de compétence. Et bien ne vous arrêtez pas à ces à-priori injustifiés et venez participer à la prochaine réunion de section qui aura lieu le jeudi 4 juillet à 18 heures. Je suis sûr que nous trouverons quelque chose à faire.

A bientôt

AL Louarn

IMPORTANT

La prochaine réunion de section aura lieu le jeudi 4 juillet à partir de 18 heures dans la salle de réunion du siège de Bretagne vivante au 186 rue Anatole France à Brest (C'est au-dessus de la bibliothèque des 4 moulins)

Chaque adhérent(e) y est le/la bienvenu(e).

Pour cette dernière réunion avant la rentrée de septembre nous avons décidé de nous faire plaisir. Il n'y aura donc pas de rocade, enquête publique, extension d'élevage ou usine à m... porcine.

Nous causerons nature, écologie, milieux, « p'tites fleurs et p'tits zoïzo » pour mettre au point le calendrier d'animations pour l'année prochaine. Tout cela autour d'un pique-nique que chacun doit apporter.

Cerise sur le gâteau, après le casse-croûte et les cogitations, en route pour une sortie nature et vespérale. Ce sera sans doute une rencontre avec les chauves - souris.

Alors au 4 juillet.

CENTRE DE DOCUMENTATION DE BREST **REUNION le JEUDI 4 JUILLET à 16h30**

Avant la réunion de section de fin d'année, nous ferons le point sur l'année scolaire qui se termine et nous préparerons la rentrée. De nombreuses actions autour de ce centre de documentation sont possibles:

- codification des livres reçus
- suivi des revues
- réponses aux demandes d'information
- archivage
- mise à jour du guide juridique
- revue de presse

et bien sûr les permanences pour recevoir le public les jeudis de 15h à 19h.

Chacun peut se joindre à l'équipe. Nous vous attendons donc nombreux.

Merci pour votre aide

Brigitte Winckler (responsable bénévole du centre de doc)

RISQUES MAJEURS

Dans les communes où il y a des enjeux humains (risque de victimes) une information préventive est faite en priorité. Elle a été instaurée en France par l'article 21 de la loi du 22 juillet 1967. Le décret du 11 octobre 1990 a précisé le contenu et la forme des informations auxquelles doivent avoir accès les personnes susceptibles d'être exposées à des risques majeurs.

Le préfet établit le dossier départemental des risques majeurs (D.D.R.M.) et le dossier communal synthétique (D.C.S.), le maire réalise le document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.). Ces deux pièces sont consultables en mairie par les citoyens :

Pour réaliser l'information préventive, une cellule d'analyse des risques et information préventive (C.A.R.I.P.) a été constituée dans chaque département. Elle est placée sous l'autorité du préfet et regroupe les principaux acteurs départementaux du risque majeur et de la sécurité civile. Bretagne Vivante - SEPNE fait partie de cet organisme.

Dans le Finistère :

- 42 communes sont recensées à risques « inondations »
- 11 communes sont recensées à risques « mouvement de terrain »
- 13 communes sont recensées à risques « industriels »
- 4 communes sont recensées à risques « barrages »
- 3 communes accueillent des « installations nucléaires »

Concernant les risques naturels, une nouvelle procédure de vigilance météorologique visant à l'amélioration du traitement de l'information auprès du public a été mise en place. Elle se caractérise par une carte de vigilance météorologique et par un suivi en cas de phénomène dangereux, diffusés régulièrement aux services institutionnels, aux médias et accessibles au grand public.

Sachant qu'en cas de niveau rouge, il est procédé à une alerte systématique des maires et à la mise en place d'une cellule de crise.

Actuellement 13 plans de prévention des risques (P.P.R.) relatifs au risque inondation par débordement de rivière ont fait l'objet d'une prescription et les 4 PPR inondation existants ont été mis en révision suite aux crues de l'hiver 2000-2001. Un PPR a pour objectif de définir dans les zones à risques qui ont été identifiées des règles relatives à l'aménagement. Il crée ainsi des servitudes d'urbanisme.

En ce qui concerne les risques de submersion marine, 5 PPR concernant les communes de la côte sud font l'objet d'une mise en révision.

La circulaire SEVESO II du 9 décembre 1996 complète la directive européenne du 24 juin 1982. Elle insiste en particulier sur la maîtrise de l'urbanisation autour des sites SEVESO. Dans le Finistère, 5 établissements sont classés « AS » (les plus dangereux) et 6 non « AS ». Tous relèvent de la directive SEVESO II.

Le plan particulier d'intervention INBS (installation nucléaire de base secrète) doit être refondu et devrait être opérationnel courant 2002.

Vous souhaitez en savoir plus, contactez Jean-Pierre Le Gall (02 98 02 24 91)

IL FAUT OSER

A Cheshire dans l'Ohio (USA), une usine polluante propose tout simplement d'acheter la ville qu'elle pollue avec constance depuis plusieurs années. Elle part sans doute du principe que chez soit on fait ce que l'on veut.

Voilà un conseil que les « experts » pourraient donner à Valouest : acheter Milizac et ses environs.

Article à lire en anglais à l'adresse suivante : <http://www.nytimes.com/ads/Harrisdirect.html>

ZONES HUMIDES

Opération régionale les 29 et 30 juin

Dans ce cadre, la section rade de Brest propose de (re)découvrir une zone humide remarquable à l'échelle de la CUB : la tourbière du Canada à Gouesnou.

RDV en bottes, samedi 29 juin à 14h30 sur le parking de la mairie de Gouesnou

A VOIR SUR LE POLDER DE BREST

Deux orchidées remarquables, l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et le sérapias à petite fleur (*Serapias parviflora*), protégée au niveau national, sont présentes sur les pelouses des digues à l'extrémité du polder.

Deux espèces à suivre avec attention dans ce milieu artificiel et en constante mutation.

Question : Comment conserver ces témoins de la reconquête ?

Affaire à suivre.

MANIF

SORTONS DU NUCLÉAIRE CIVIL ET MILITAIRE

Manifestation à l'Île longue Le Fret—Crozon
30 juin 2002, 14h30.

Départ possible dès 9h30 depuis Brennilis en Rando vélo pour l'Île Longue

Organisé par le Réseau Bretagne Sortir du Nucléaire— 06 67 67 27 74
www.sortirdunucleaire.org

CONTACTS

Vous pouvez contacter la section Rade de Brest en écrivant à Bretagne Vivante, section Rade de Brest - BP 32— 29276 Brest Cedex.

Et aussi par courriel : laurent.gager@wanadoo.fr